LA PLUME DU FLORIVAL

REGLEMENT COMPLEMENTAIRE

Article 1 : Juge-arbitre
La compétition est placée sous l'autorité du juge arbitre principal **M. FREY Jean-Philippe** et adjoint **M. HIRTZLIN Olivier.** Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.
Article 2 : Règlements
Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.
Article 3 – Joueurs autorisés
Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence **2026/2027** le jour du tournoi. Le tournoi est ouvert aux catégories Minime, Cadet, Junior, Senior et Vétéran dans les séries Seniors N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P & NC.
Article 4 – Inscriptions
La date limite d'inscription est fixée au **14 mai 2027**.
Date Tirage au sort : **22 mai 2027**
Date prise en compte CPPH : **13 mai 2027**
Les droits d'engagement sont de **17 euros pour un tableau**, **21 euros pour deux tableaux**.
Attention toutes les inscriptions seront majorées de 2 euros par joueur qui seront versés à la FFBaD. Pour un déroulement agréable de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions (par ordre de réception des paiements, puis des inscriptions). Tout participant devra avoir acquitté son droit d'inscription avant la date du tirage au sort (spécifiée ci-avant) auprès du Badminton Club Florival Guebwiller.
Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée
(Certificat médical, attestation de l'employeur…).
Article 5 – Volants
Les volants en plume seront utilisés dans toutes les catégories, à charge égale entre les joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le RSL 3, il sera en vente dans le gymnase. Les volants seront fournis pour les finales.
Article 6 – Tableaux
Le tournoi propose 5 tableaux (SH-SD / DH-DD / Mx) découpés en séries constituées en fonction des CPPH au jour du CPPH retenu afin d'optimiser le nombre de matchs par joueur tout en tentant de respecter au mieux les niveaux des joueurs. Les joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux. Le simple se déroulera sur deux journées, et les doubles et mixtes en intégralité sur une journée, répartis de la façon suivante :

- Samedi : doubles hommes et dames et début des simples
- Dimanche : mixtes et fin des simples

Les tableaux se dérouleront en poules, suivies de phases finales à élimination directes ou en poules uniques.
Les tableaux pouvant faire l'objet de modifications après l'impression, la version affichée en salle fera foi. Le comité directeur en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de modifier les poules (et/ou) les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Article 7 – Horaires

Les horaires des matches sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 minutes avant son premier match et doit pointer à la table de marque dès son arrivée.
Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.
Un retard de 5 minutes à l'appel peut entraîner la disqualification du joueur concerné.
Le temps de prise de contact avec le terrain sera de 3 minutes. Ce temps est décompté à partir du moment où le match concerné a été appelé par la table de marque. Les joueurs sont tenus de saisir les scores de leur rencontre sur la tablette mise à disposition immédiatement après la fin du match. Le temps de récupération entre 2 matches ne pourra être inférieur à 20 minutes. Ce temps de repos s'étend entre la fin du match précédent (dernier échange) et le début du second (premier échange). Il est rappelé que le temps de repos entre les sets est de 2 minutes et de 1 minute lorsque le score atteint pour la première fois 8 dans chaque set.

Article 8 – Arbitrage

Les phases de poule seront en auto-arbitrage, mais pourront éventuellement être arbitrées. Les phases finales seront arbitrées, dans la mesure du possible. Tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment pour demander un arbitre. Le juge-arbitre accédera à cette demande seulement s'il le juge nécessaire.
Le tournoi se joue en 2 sets gagnants de 15 points.

Article 9 – Les LETs

Tous volants touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « let » au service et « faute » en cours de jeu.

Article 10 – Forfaits (art. 17 du RGC)

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à l'adresse suivante : forfait@lgebad.com

Article 11 – Accès aux terrains

Seuls, auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coachs durant les interruptions entre les sets, les organisateurs et les officiels du corps arbitral. Etant donné la configuration du gymnase, le coaching permanent n'est pas autorisé durant ce tournoi. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge-arbitre. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.

Article 12 – Echéancier

L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur le programme du tournoi. Cependant les horaires et ordres des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité directeur pour le bon déroulement du tournoi.

Article 12 – Sécurité et hygiène

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition. Les participants veilleront à ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires ou dans les véhicules.
Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous pour que ce tournoi se déroule dans une bonne ambiance et dans des salles propres. Il vous est demandé en particulier de NE PAS FUMER dans les salles, de ne pas y apporter de récipients en verre et surtout d'utiliser les poubelles mises à votre disposition.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.

Le Comité d'organisation de La Plume du Florival.